

Les événements que nous sommes en train de vivre peuvent, doivent être contextualisés. Ils sont une partie d'un ensemble plus large dont le but est de faire financer la fonction publique par ses utilisateurs. On ne peut pas dire que le plan date d'hier : S'agissant de la politique de recherche à proprement parler, l'inspiration du gouvernement vient d'un colloque réuni le 4 décembre 2000 par le RPR, en présence de Michèle Alliot-Marie, d'Alain Juppé, de Jean-Jacques Aillagon, François Fillon ou encore Bernard Belloc qui préparera bientôt la réforme des universités. Ses conclusions dictent la mise à sac actuelle de notre appareil de recherche publique civile, au bénéfice de quelques repreneurs. Tout ceci est publié, public, et il ne faut pas beaucoup de clics sur le ouèbe pour le retrouver.

Les lois contre lesquelles nous nous battons ont commencé à être rédigées par le Conseil Stratégique de l'Innovation (CSI), sur la proposition de Philippe Pouletty. Le même Pouletty est par ailleurs président de deux associations : France Biotech et Objectif 2010. Objectif 2010 est une association d'entrepreneurs assistés de juristes et d'économistes dont la spécialité est la rédaction de projets de loi « clés en main » en particulier sur l'enseignement, l'innovation et la recherche. Au nom de « ma » section syndicale (j'en étais le secrétaire), Pascale Royer et Pierre Saramito se sont empoignés avec le Pouletty ... à l'assemblée nationale, où il prenait ses aises. On arrive bientôt au bout du processus que cyniquement le nom même d'Objectif 2010 annonçait.

Qui sont les "utilisateurs" de l'université ? Pour sa mission d'enseignement, ce sont les étudiants. Il faudra donc qu'ils payent. Pour y arriver, les gouvernements (Chirac et Sarkozy) ont mis en place une stratégie et un ensemble de lois.

La stratégie, c'est l'asphyxie de l'enseignement supérieur : tarissement des financements, réduction des embauches. Le but est de susciter un tel ras-le-bol que lorsque les frais d'inscription seront augmentés, la plus grande partie possible des personnels en ressentent un grand soulagement, y adhèrent sans manifester. Il y aura une grande division entre les enseignants eux-mêmes dans les UFR. Ce n'est pas secret et a été parfaitement expliqué par Renaud Dutreil il y a quatre ans (voir annexe).

Les lois sont d'une part la Loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités (2007, LRU) qui, entre autre, assure la « fongibilité asymétrique » des financements et l'autonomie financière. L'argent versé par l'Etat pour des personnels peut être affecté au fonctionnement, libre à l'Université de financer par ailleurs les salaires grâce à l'autonomie financière. Par ailleurs, dans un cadre beaucoup plus grand, la Réforme Générale des Politiques Publiques (RGPP). La RGPP était expérimentale jusqu'à la fin de l'an passé, et est opérationnelle à partir du 1er janvier 2009. Elle permet entre autres aux Universités d'embaucher autant de personnel sur poste précaire qu'elle peut en financer, et de les déposer dès que leur mission s'arrête (changement dans les enseignements par exemple). Elle va conduire en France à une réduction drastique du nombre de fonctionnaires. Par exemple, pour sortir du campus, un tiers de personnel en moins à la Préfecture de Grenoble d'ici Décembre 2009.

Selon notre degré de mobilisation mais aussi selon notre lucidité, le gouvernement va

mettre en place l'augmentation des frais universitaires à la rentrée 2009 ou en 2010. Comment ? Je me suis beaucoup empoigné avec Yannick Vallée, alors président de l'UJF, quand j'étais secrétaire de la section SNCS – FSU. Je l'ai attaqué sur ce sujet. Il m'a répondu que "les frais d'inscription sont décidés nationalement par le Parlement, et aucun député ne prendra le risque de les augmenter. En revanche, il a été mis en place des frais d'inscription complémentaires et des frais de dossier qui, eux, ne sont pas plafonnés". Je me souviendrai longtemps de son sourire carnassier en me racontant ça.

Si notre mouvement n'est pas lucide, la réponse que le gouvernement y apportera est la suivante : « nous avons entendu votre désespoir, nous allons y répondre. Grâce à l'augmentation des frais universitaires, vous allez enfin pouvoir travailler dans de bonnes conditions ». Pour éviter la fronde estudiantine, le gouvernement a mis en place un système de bourses. Il l'a testé en janvier 2009, en relançant un appel aux étudiants démunis pour qu'ils demandent des financements. Ce système, opérationnel, vise à soutenir quelques étudiants brillants qui ne pourront pas payer leurs études. Il faut donc se préparer à l'argument de Sarkozy disant aux Français : « les étudiants luttent contre l'augmentation des frais d'inscription. Mais moi, j'ai mis en place des bourses pour les plus pauvres d'entre eux. Ils se battent donc pour soutenir les riches. Vous êtes d'accord avec ça, vous ? » (ici, mouvement d'épaules et soulèvement des sourcils). Les Français lâcheront les étudiants et les syndicats d'enseignants qui se battront avec. Comme je l'ai dit plus haut, le monde des enseignants – chercheurs lui-même sera divisé.

A combien faut-il s'attendre ? Avec quelques collègues de Grenoble, nous avons évalué le coût à l'UJF à 6000 euros par an et par étudiant. Puis nous avons regardé les frais d'inscription dans des universités équivalentes aux USA, et nous sommes tombés sur le même volume, ce qui est une sorte de vérification expérimentale de notre calcul théorique. Puis nous avons regardé en France. C'est déjà parti, dans un silence étourdissant, dans les écoles de commerce et de gestion (5000 euros à 8.000 euros pour les grandes écoles les plus réputées ESSEC, HEC, etc.), à sciences po (jusqu'à 5000 euros à Paris) , dans les écoles d'art, de création graphique, à Paris, à Lyon, ici à Grenoble... On retombe toujours sur les mêmes nombres, entre 6000 et 8000 euros. Ce n'est pas une fiction : c'est cette année.

Ce que j'écris ici ne devrait étonner personne : ça n'a rien de nouveau et a été analysé, dénoncé publiquement dans une série d'articles et dans un livre publié chez Gallimard (et donc pas en catimini) : « De la recherche française », de Hélène Cherrucresco. en 2004. Ce livre était tellement bien argumenté que la ministre de la recherche de l'époque (C. Haigueré) a tenté d'en interdire la publication.

L'analyse doit évidemment être étendue aux Etablissements Publics Scientifique et Techniques (EPST) dont le CNRS était le plus gros avant son éclatement en Instituts le mois passé. Là, les utilisateurs institutionnels de la recherche sont les Universités, l'armée et l'industrie. Le dépeçage de l'outil de recherche public français a donc été fait au service de ces consommateurs, ou « opérateurs » comme on dit en Novlangue. Si ce petit texte vous a intéressé, je vous rédigerai l'équivalent pour la recherche, mais là tout

de suite, j'ai tellement d'angoisse à le faire (je suis CNRS et j'étais bêtement fier de l'être) que j'en ai des larmes aux yeux, alors je m'arrête.

Jean Lilensten
Laboratoire de Planétologie de Grenoble
7 février 2009

Annexe : Voici la déclaration de Renaud Dutreil, ancien Ministre de la Fonction Publique (2004-2005), récemment vice-président du groupe UMP à l'Assemblée nationale. Il aurait officiellement "abandonné la politique" pour présider une filiale de LVMH à New York. Ces propos sont cités dans un article de Emmanuelle VEIL dans CHARLIE HEBDO du 27 octobre 2004.

« Les retraités de la fonction publique ne rendent plus de services à la nation. Ces gens-là sont inutiles, mais continuent de peser très lourdement. La pension d'un retraité, c'est presque 75% du coût d'un fonctionnaire présent. Il faudra résoudre ce problème. Le grand problème de l'État, c'est la rigidité de sa main-d'oeuvre. Pour Faire passer un fonctionnaire du premier au deuxième étage de la place Beauvau, il faut un an. Non pas à cause de l'escalier [rires dans? la salle], mais des corps. Il y a 1400 corps. 900 corps vivants, 500 corps morts [rires], comme par exemple l'administration des télécoms. Je vais les remplacer par cinq filières? professionnelle qui permettront la mobilité des ressources humaines : éducation, administration générale, économie et finances, sécurité sanitaire et sociale. Si on ne fait pas ça, la réforme de l'État est impossible. Parce que les corps abritent des emplois inutiles. A l'heure actuelle, nous sommes un peu méchants avec les fonctionnaires. Leur pouvoir d'achat a perdu 4,5% depuis 2000. Comme tous les hommes politiques de droite, j'étais impressionné par l'adversaire. Mais je pense que nous surestimions considérablement cette force de résistance. Ce qui compte en France, c'est la psychologie, débloquent tous ces verrous psychologiques. C'est sur l'Éducation nationale que doit peser l'effort principal de? réduction des effectifs de la fonction publique. Sur le 1,2 million de? fonctionnaires de l'Éducation nationale, 800 000 sont des enseignants.? Licencier dans les back office de l'Éducation nationale, c'est facile, on sait comment faire : on prend un cabinet de conseil et on change les process de travail, on supprime quelques missions. Mais pour les enseignants, c'est plus délicat. Il faudra faire un grand audit. Le problème que nous avons en France, c'est que les gens sont contents des services publics. L'hôpital fonctionne bien, l'école fonctionne bien, la police fonctionne bien. Alors il faut tenir un discours, expliquer que nous sommes à deux doigts d'une crise majeure - c'est ce que fait très bien Michel Camdessus , mais sans paniquer les gens, car à ce moment-là, ils se recroquevillent comme des tortues. »

Commentaire de Charlie Hebdo : « Il admet dans ses propos que les français sont satisfaits de la qualité du service public rendu par les fonctionnaires, quels qu'ils soient. C'est bien en les fragilisant de l'intérieur (sous effectif, baisse d'investissements etc.) qu'il compte rendre les services publics impopulaires auprès des populations. Une

impopularité qui lui servira de prétexte pour les privatisations à venir. Alors que ce sont bien les attaques à l'oeuvre depuis de nombreuses années qui dégradent la qualité des services publics. »